

RETOUR SUR LE PARTAGE DE PRATIQUE #1 - ITINÉRANCE ET CONSOMMATION

Le partage de pratiques "Itinérance et consommation" du 13 mai 2025 a été un franc succès. Celui-ci a permis de tisser des liens entre les organismes participants. L'activité de mise en commun des savoirs a permis d'identifier plus d'une vingtaine de ressources pouvant épauler les organismes dans leur accueil des personnes en situation d'itinérance.

Trois défis ont été ciblés lors de l'atelier :

- Milieux peu adaptés aux besoins des bénéficiaires
- Craintes et préjugés face aux personnes en situation d'itinérance
- Manque de formation du personnel à la gestion de crise

Voici un bref compte rendu de ce qui a été discuté autour de ces enjeux collectifs.

Table des matières

Défi # 1 - Milieux peu adaptés aux besoins des bénéficiaires	1
Défi # 2 - Craintes et préjugés face aux personnes en situation d'itinérance	3
Défi # 3 - Manque de formation du personnel à la gestion de crise	4

Défi # 1 - Milieux peu adaptés aux besoins des bénéficiaires

De quoi est-il question ?

Les bâtiments dans lesquels opèrent les organismes sont souvent mal adaptés aux besoins des plus marginalisé·e·s. Le manque d'accessibilité nuit aux personnes avec des limitations motrices. La taille des locaux est limitée et est une contrainte à la confidentialité et la convivialité des milieux. Des groupes aux besoins variés doivent souvent cohabiter dans des espaces restreints, ce qui demande beaucoup de travail de coordination, qui s'ajoute au travail des intervenant.e.s.

Qu'est-ce qui se fait présentement?

- Lorsque la météo et la saison le permettent, des organismes déplacent leurs services dans l'espace public.
- Plusieurs projets de nouveaux bâtiments communautaires sont en développement dans le quartier, afin d'offrir des locaux abordables et adaptés aux organismes.

Comment supporter ces initiatives?

- Demander davantage de projets immobiliers communautaires par et pour.
- Inclure les organismes dans les projets immobiliers, leur permettre d'être pleinement partie prenante des aménagements.
- Miser sur une occupation publique inclusive de toutes, plutôt que de poursuivre avec le modèle de design urbain hostile.
- Renforcer le travail de milieu et le travail de rue.

Défi # 2 - Craintes et préjugés face aux personnes en situation d'itinérance

De quoi est-il question ?

La stigmatisation des personnes en situation d'itinérance est en partie causée par un manque de compréhension de leur réalité par les personnes qui les côtoient peu ou pas du tout.

Qu'est-ce qui se fait présentement?

- Plusieurs organismes offrent des services de formation, autant aux employé·e·s qu'aux membres du C.A.
- À l'intérieur des milieux de vie, des efforts sont mis en vue de déconstruire les préjugés que peuvent avoir certain·e·s usager·ère·s.
- Des mobilisations populaires dans le quartier permettent à la fois de sensibiliser et de créer des lieux de rencontres entre les résident·e·s logé·es et non-logé·e·s.

Comment supporter ces initiatives?

- Développer des services mettant volontairement en contact des populations itinérantes et domiciliées, qui s'appliquent également à elleux.
- Prise de responsabilité de la part de la ville face à la cohabitation sociale.
- Tissage de nouveaux partenariats avec des allié·e·s en dehors du milieu communautaire.

Défi #3 - Manque de formation du personnel à la gestion de crise

De quoi est-il question ?

Les travailleurs et travailleuses du milieu communautaire, qui sont fréquemment en contact avec les personnes en situation d'itinérance, sont souvent inadéquatement outillé.e.s pour composer avec leurs réalités. La gestion de crise peut être particulièrement difficile à naviguer.

Qu'est-ce qui se fait présentement?

- À l'échelle du quartier, le travail de sensibilisation fait par les pair.e.s aidant.e.s permet le développement du savoir-être, autant dans les commerces que dans le milieu communautaire.
- Plusieurs organismes ont une culture de travail encourageant un traitement impartial de leurs clientèles, notamment par la dépersonnalisation des services.
- Des outils d'autoformation gratuits et rigoureux sont également disponibles en ligne.

Comment supporter ces initiatives?

- Financement de formateur.ice.s permanent.e.s dans les organismes afin de contrer le roulement des employé.e.s.
- Création d'une boîte à outils d'intervention collaborative, à laquelle tous les organismes peuvent ajouter.
- Formations abordables, avec une échelle de prix adaptée aux plus petits organismes.